

Assemblée Générale de l'année 2025

Rapport Moral de l'année 2024

L'année 2024 a été une année relativement standard alors que 2023 avait été la première année normale qui avait marqué la fin progressive de la crise sanitaire. Cette crise avait fortement perturbé toutes les activités associatives et nous en sentons encore aujourd'hui les effets. D'une part il y a eu un changement de mentalité de la population et une chute importante des adhésions. Celles-ci ont repris progressivement, mais nous sommes loin des effectifs d'il y a cinq ans. Depuis l'année dernière, nous avons repris le calendrier classique avec notre assemblée générale au premier trimestre suivie de son traditionnel repas que nous poursuivons avec plaisir cette année.

Je tiens tout d'abord à remercier les volontaires qui participent à la vie de l'association, ainsi que tous les adhérents pour l'intérêt qu'ils portent aux activités de l'AGAM.

L'AGAM en 2024 a démontré son dynamisme avec un haut niveau d'activités traditionnelles pour notre association. Nous comptons des adhérents dans le département mais aussi un peu partout en France et dans le monde. Avec la crise et ses limitations, nous étions tombés à 254 cotisants. Bien d'autres associations ont subi des décroissances encore plus importantes ou ont même disparues. Depuis 2022 nous avons repris une croissance mais nous avons atteint un palier avec un effectif de 273 membres en fin d'année. L'AGAM reste l'association généalogique la plus importante des Alpes-Maritimes. L'année dernière, je vous disais qu'avec le temps, j'avais l'espoir de pouvoir retrouver le même niveau d'adhésions qu'avant la crise. Je suis un peu moins optimiste aujourd'hui, quand je vois qu'au plan national les adhésions ont été divisées par deux. Le résultat est tout de même satisfaisant pour l'AGAM car nous offrons à nos membres la possibilité d'assister à un grand nombre de réunions locales à Nice, Antibes, Villeneuve Loubet et Roquebrune-Cap-Martin ainsi que les réunions d'entraide dans notre local de Saint Paul. Je renouvelle bien entendu mes remerciements aux participants et aux animateurs des différentes réunions. Nous avons également conservé une visioconférence qui de par son taux de participation a démontré un certain besoin en particulier pour les membres non-résidents des Alpes-Maritimes. Malgré les transformations de la généalogie avec la croissance du numérique et le fort développement des sociétés commerciales comme Geneanet et Filae et avec des géants mondiaux comme Ancestry ou MyHeritage notre histoire nous a démontré une bonne stabilité au niveau des adhérents sur les dix dernières années mis à part la crise.

Les administrateurs étaient 12 en 2024 avec :

- Louise BETTINI (Vice-présidente):
- Thierry ADAM (Trésorier)
- Denise LOIZEAU (Secrétaire communication)
- Isabelle LOMBARD (Secrétaire gestion des adhérents)
- Marc DUCHASSIN (Augusta)
- Arlette FIXOT
- Annick GIRARDET
- Gabriel MAUREL
- Stéphane SAINSAULIEU
- Michel SCHMITT
- Marc UGOLINI

Et moi-même Patrick CAVALLO en tant que Président

Je tiens à remercier les administrateurs et les animateurs de l'AGAM qui ont bien travaillé. Ils ont été présents pour répondre au téléphone ou aux courriels qui leur ont été adressés, ils ont animé les réunions et ils ont essayé dans la mesure du possible d'aider les membres dans leurs recherches, parfois difficiles.

En 2024, nous avons repris un régime de croisière pour nos journées ainsi que notre participation à différents événements. Il y a eu, le 25 Janvier – Falicon, Initiation à la Généalogie, le 10 février – La Trinité, Journée de généalogie et remise des relevés à la Municipalité ; 19 Juin – Monaco, présentation du projet Augusta (L'arbre du département) ; le 27 Avril - Gorbio, Journée de Généalogie ; le 13 septembre - forum des associations à Menton ; Les 28 et 29 Septembre- Roquefort les pins, journée régionale de Généalogie (Organisée par la Fédération Française de Généalogie et le CGMP) ; du 4 au 6 octobre 2024 : Le Festival du Livre de Mouans-Sartoux ; le 23 Novembre - Castagniers, journée de généalogie.

Nous avons dépassé cette année les 1 500 000 actes dépouillés. Nous avons travaillé au fil des années sur pratiquement toutes les communes des Alpes Maritimes. L'activité des groupes de relevés a comme d'habitude été très efficace. Au cours de l'année 2024, de nombreux relevés des communes du 06 ont été réalisés par les bénévoles de l'AGAM et déposés sur GeneaBank. La base des relevés de l'AGAM est passée à 1 517 236 actes (au 31/12/2024) soit une belle progression de 3,30 % sur cette année.

Comme vous pouvez le voir, grâce au travail des releveurs bénévoles notre base s'est bien étoffée et assurera une aide significative à l'ensemble des chercheurs. Les volontaires sont les bienvenus car le nombre de releveurs a baissé au fil des ans. Un certain nombre de communes sont en cours de relevés. Il nous reste cependant encore énormément de travail à effectuer.... Je remercie ici tous ceux qui s'investissent sans relâche pour relever, pour informatiser, pour corriger, pour manipuler les fichiers et les mettre en ligne. Cela représente énormément d'heures de travail.

Notre bulletin est plutôt apprécié par ses lecteurs et j'ai été très heureux cette année d'avoir eu de nouveaux contributeurs mais aussi d'avoir reçu des commentaires très positifs. Il est un lien essentiel entre nous et l'ensemble des adhérents, mais c'est aussi une vitrine de notre association au plan national et même international, pour preuve la grande quantité de mails que je reçois y faisant référence. Ne soyez pas timide, contactez nous si vous avez des articles ou des informations que vous estimez intéressantes à partager au sein de notre communauté.

Nous avons encore répondu à de nombreuses demandes de recherches tout au long de l'année, venant d'un peu de partout et parfois pas uniquement généalogiques. Dans l'ensemble nous avons essayé de faire des heureux.

Côté forum, la situation est stable mais la participation est encore trop faible et trop peu d'adhérents s'y inscrivent. C'est pourtant un moyen efficace de trouver des réponses à ses questions et d'apprendre des choses. Nous remercions ici les participants qui se donnent la peine de répondre aux questions posées sur ce forum et font ainsi vivre l'entraide.

Les visioconférences que nous avons lancées au dernier trimestre 2020 fonctionnent plutôt bien. Nous avons fidélisé une certaine clientèle qui finalement s'est adaptée à ce mode d'échange. Pour les adhérents habitants hors du département, c'est aussi une nouvelle opportunité de participer activement à la vie de notre groupe d'amateurs de généalogie. De nombreux sujets sont abordés lors des réunions, mais si vous avez des thèmes à proposer, ils seront les bienvenus.

Rapport Financier pour l'année 2024 :

ASSOCIATION GENEALOGIQUE des ALPES-MARITIMES					
COMPTE FINANCIER de l'exercice 2024					
DEPENSES	2023	2024	RECETTES	2023	2024
	Réel	Réel		Réel	Réel
Achats de matériel	760,98	1 023,32	Subventions de l'Etat		
<i>dont petit matériel</i>	<i>361,00</i>	<i>163,35</i>			
Production de Documentation	61,57	37,59	Subventions du département	2 000,00	2 000,00
Achats doc dont Provence Généalogie	460,18	406,90	Subventions de la région		
			Subventions des communes		
Journées de Généalogie	277,00	163,70	Autres subventions publiques		
Manifestations (dont AG)	2 150,98	2 390,20			
			Produits des ventes	0,00	0,00
Frais administratifs	212,93	181,41	Produits de manifestations	690,00	986,00
Serveurs et télécom	556,28	604,92	Produits de prestations	2 167,04	2 167,04
Cotisations Fédérations	498,80	484,60	Cotisations Adhérents	4 810,00	4 830,00
Divers	0,00	0,00	Abonnements PG reçus	299,00	322,00
Local	2 640,00	2 640,00	Dons	30,00	30,00
Frais financiers	106,14	97,30	Intérêts, produits financiers	1 506,85	1 667,57
Assurances	55,00	59,00			
TOTAL DES CHARGES (fin)	7 779,86	8 088,94	TOTAL DES RECETTES	11 502,89	12 002,61
Résultat financier	3 723,03	3 913,67			
Amortissements exceptionnels			Produits exceptionnels		
Dotations aux amortissements	443,98	501,98	Reprises d'amortissements		
TOTAL DES CHARGES (expl)	7 823,86	7 730,95			
Résultat exploitation	3 679,03	4 271,66			

Comme en 2023 le résultat de l'année 2024 reste positif à 3 913,67 euros (4 271,66 euros en tenant compte de l'amortissement sur 3 ans du matériel informatique).

Les **recettes** (12 002.61 euros) sont en progression par rapport à 2023 (+4,3%).

Les cotisations des adhérents (4 830,00 euros) constituent la source principale de nos recettes, complétée par le produit de la licence accordée à Geneanet pour la consultation de nos relevés (2 167,04 euros), la subvention accordée par le Conseil Général (2 000,00 euros) et par les intérêts des sommes mises en réserve sur le livret A (1 667,57 euros).

Apparaissent également dans nos comptes des recettes qui trouvent leur contrepartie dans les dépenses comme les abonnements à la revue Provence Généalogie reversés au CGMP (322,00 euros) ou les participations aux repas de l'assemblée générale (986,00 euros).

Les **dépenses** (8 088,94 euros) sont également en progression (+4%).

Le principal poste de dépenses (2 640,00 euros) est constitué par les loyers et charges de notre local de l'avenue de Pessicart.

Nos activités comme l'organisation des journées de généalogie (163,70 euros), l'organisation de l'assemblée générale et la location de salles pour nos réunions (2390,20 euros) constituent également des postes de dépenses importants.

En 2024, 1023.32 euros ont été consacrés à l'acquisition et le renouvellement ou la réparation du matériel informatique.

Les autres charges, incompressibles, sont les cotisations à la Fédération Française de Généalogie et à la Fédération des Associations du Comté de Nice pour 484,60 euros, les frais informatiques et télécom liés à l'hébergement de notre site internet et à l'abonnement téléphonique de notre local pour 604,92 euros, les frais administratifs (secrétariat, fournitures, ...) pour 181,41 euros et financiers (frais de tenue de compte et commissions Paypal) pour 97,30 euros et la cotisation d'assurance du contrat groupe souscrit par la FFG auprès de la MAIF pour 59 euros.

Nous retrouvons également dans les dépenses les abonnements à la revue Provence Généalogie reversés au CGMP.

Le résultat positif est mis en réserve sur notre livret A dont les avoirs et pourront être dépensés dans les prochaines années pour des manifestations spécifiques ou des équipements importants.

Conseil d'administration :

Cette année, les membres sortants du conseil d'administration sont :

- Thierry ADAM qui se représente.
- Patrick CAVALLO qui se représente.
- Arlette FIXOT qui se représente.
- Annick GIRARDET qui se représente.
- Isabelle LOMBARD qui se représente.

D'autre part nous n'avons pas reçu de nouvelle candidature au conseil d'administration.

Je vous demanderais d'exprimer votre position concernant ces rapports et ces candidatures en répondant à l'enquête que vous recevrez dans un mail séparé en provenance de notre partenaire Balotilo.

Patrick Cavallo

Président

Thierry Adam

Trésorier